



La promotion de l'innovation dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Maroc vient de franchir une étape capitale avec le lancement du plan stratégique «Maroc Numeric Cluster» (MNC).

L'annonce de cette initiative, louable et ambitieuse, est intervenue à l'issue de la réunion du premier Comité stratégique qui a présenté les grandes lignes du nouveau plan lors d'un point de presse tenu lundi 7, au siège du ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies à Rabat. « Maroc Numeric Cluster » est une initiative conjointe du ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies et des acteurs du secteur des TIC, en l'occurrence les opérateurs de télécommunications, entreprises, établissements de recherche et de formation ainsi que des associations.

Ce plan va booster l'innovation dans le secteur des technologies de l'information, a souligné le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, Ahmed Réda Chami, précisant ce plan sert les ambitions de Maroc Numeric 2013. L'idée étant de faire des TIC un vecteur de développement humain, une source de productivité et de valeur ajoutée pour les autres secteurs économiques et un des piliers de l'économie marocaine. Mais aussi positionner le Maroc comme un hub technologique régional, a-t-il ajouté.

A travers Maroc Numeric Cluster, ses promoteurs entendent fédérer l'ensemble des acteurs TIC sur une vision commune pour faciliter le développement de l'innovation. « Les services mobiles », « la sécurité monétique et droits numériques », « Multimédia » et « Prologiels » constituent les quatre pôles prioritaires qui bénéficieront de toute l'attention du nouveau plan.

S'agissant des critères qui pourraient prévaloir dans l'adhésion des entreprises à cette structure, Mehdi Kettani, directeur de MNC, a confié à Libé que celles-ci «doivent apporter de l'innovation. Que ce soit une entreprise ou une association, l'essentiel est qu'elle soit une entreprise innovante. Donc, le critère de sélection sera : est-ce que cette entreprise est innovante ou ne l'est pas ?».

Présentant la feuille de route de l'année en cours, MNC a pris 5 engagements, à savoir développer le cluster et son écosystème et des projets innovants, mieux mobiliser les compétences du secteur des TIC, faciliter l'accès au marché par l'innovation et connecter

l'innovation marocaine à l'international.

« Le Maroc compte de nombreuses entreprises, leaders mondiaux et régionaux, qui innovent tous les jours. Donc, nous essayons de faire profiter ces entreprises des capacités de l'ensemble de l'écosystème pour arriver à grandir. Ces engagements vont permettre de favoriser l'innovation», a-t-il conclu.